LETTRE OUVERTE

Pour des états généraux sur l'énergie au Québec

Alors que les manchettes de nos médias nationaux nous rappellent régulièrement les difficultés rencontrées par différents projets énergétiques, et alors que plusieurs grandes entreprises d'envergure mondiale souhaitent s'installer au Québec pour bénéficier de son énergie verte, se déroulent en région des débats qui divisent les communautés.

Ces situations conflictuelles, souvent liées à l'acceptabilité sociale des projets, résultent largement du manque de clarté et de consensus quant aux règles applicables, quant aux circonstances où un projet devrait être jugé acceptable pour une région et quant au moment où sa réalisation doit clairement être écartée.

Durant la campagne électorale, le nouveau gouvernement a pris l'engagement de doter le Québec d'une nouvelle politique nationale de l'énergie appelée à remplacer le Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques 2026-2050 (PGIRE), rendu public le 30 juin dernier.

Plus que jamais, il apparaît que la simple révision de cette politique sera insuffisante et ne permettra pas aux citoyens et aux municipalités d'établir des processus ordonnés permettant de déterminer quels projets doivent être acceptés et lesquels doivent, au contraire, être écartés.

Dans un contexte où les régions sont appelées à accueillir la très grande majorité d'imposantes infrastructures de production et de transport d'énergie, de nombreuses collectivités s'interrogent, avec raison, sur les motifs qui devraient les amener à sacrifier plusieurs des éléments qui font la qualité de vie en région.

Cette situation est d'autant plus délicate lorsque le promoteur n'est pas un acteur public, mais une entreprise privée. Par exemple, le projet de production d'énergie porté par TES Canada, un projet essentiellement privé, suscite des débats déchirants au sein des communautés des MRC de Mékinac et des Chenaux.

Dans de telles situations, les municipalités se retrouvent en porte-à-faux. Gouvernements de proximité, elles sont à la fois responsables de l'aménagement du territoire, appelées à concilier la protection des terres agricoles et des milieux naturels avec le développement de leur territoire, partenaires potentielles des projets et premières interlocutrices des citoyens qu'elles ont la responsabilité de représenter.

Or, le cadre actuel leur offre peu de repères. Quelles règles pour l'implantation d'éoliennes en zone agricole? Quelle place pour les projets situés à proximité de milieux habités, d'aires protégées ou de milieux d'intérêt écologique? Et sur le plan économique, quelles retombées et quelle participation au capital? Quelle marge de manœuvre réglementaire face à un projet jugé prioritaire par Québec?

Qu'elles choisissent d'accueillir un projet, d'y participer ou de s'y opposer, les municipalités doivent trancher des questions qui relèvent largement de choix collectifs.

C'est dans ce contexte que, lors du dernier Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), les élus réunis en assemblée générale des membres ont adopté à l'unanimité une résolution invitant le nouveau gouvernement à doter le Québec d'une vision énergétique globale en convoquant des états généraux réunissant toutes les parties prenantes de ce domaine d'activité.

Des états généraux sur l'énergie devraient permettre d'établir un portrait crédible des besoins réels du Québec et des possibilités de chaque région, ainsi que de préciser les responsabilités de chacun. Ils offriraient également l'occasion de combler les lacunes du PGIRE et d'en faire un véritable outil de planification, ancré dans les réalités territoriales.

Il ne revient pas à la FQM de dire à ses membres quelle voie emprunter, mais il lui revient de demander que l'on mette fin à ce processus désordonné, qui s'apparente à une enchère et où l'acceptabilité sociale peut trop souvent s'acheter.

Il est nécessaire d'établir des critères et des règles permettant à chaque communauté de décider, en toute connaissance de cause, ce qu'elle entend accepter et ce qu'elle entend refuser.

Pour ces raisons, des états généraux sur l'énergie sont plus que jamais nécessaires.

Jacques Demers
Président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog